

Belga – 04/10/11 - UWE: "la Wallonie a 10 ans devant elle pour accélérer son redressement"

BRUXELLES 03/10 (BELGA) = "La Wallonie a dix ans devant elle pour accélérer son redressement", a indiqué lundi après-midi le président de l'Union wallonne des Entreprises (UWE), Jean-Pierre Delwart, lors d'une conférence de presse précédant l'assemblée générale de l'UWE, à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve. Ce redressement passe par la croissance des entreprises, a-t-il ajouté.

Les entreprises wallonnes ne sont aujourd'hui pas assez nombreuses et trop petites, selon l'UWE. Ainsi, on compte vingt entreprises pour 1.000 habitants en Wallonie, et il en faudrait vingt-trois pour être au niveau de la moyenne belge, a expliqué M. Delwart dans un discours qu'il devait prononcer en début de soirée devant un parterre de quelque 850 entrepreneurs wallons.

En moyenne, chaque entreprise compte neuf personnes employées, alors que la moyenne nationale est de onze. En augmentant le personnel de deux unités (+140.000 emplois) et en passant de 20 à 23 entreprises pour 1.000 habitants (+10.000 entreprises, soit 110.000 emplois), pour s'aligner sur la moyenne belge, on obtiendrait la création de 250.000 emplois, a-t-il exposé. "Il n'y aurait plus de problème de chômage."

Le président de l'UWE a également relevé l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emplois, due à une déficience au niveau de la formation professionnelle et de l'enseignement. "Il faut promouvoir une meilleure éducation de nos jeunes et notamment leur apprendre le 'savoir-être' en société."

Appelant au développement des entreprises en Wallonie et soulignant l'effet d'urgence, M. Delwart a précisé: "Dix ans, c'est très court. Les forces vives doivent s'unir. Nous sommes prêts à relever le défi." Dans dix ans, la Wallonie verra en effet se réduire les contributions de soutien de l'État fédéral par le mécanisme de la loi de financement.

Il y a lieu d'élargir, d'approfondir et d'intensifier le Plan Marshall, a encore dit le président de l'UWE. "On va dans la bonne direction", mais l'impact de celui-ci sur les indicateurs économiques n'est pas encore suffisant, a-t-il regretté, reconnaissant toutefois une évolution positive dans le domaine de la recherche et ce, entre autres, grâce aux six pôles de compétitivité wallons.

Ces six réseaux regroupent des entreprises - petites et grandes -, des universités, des centres de recherche et des opérateurs de formation autour de projets innovants, créateurs d'emplois et d'activités exportatrices. Depuis la mise en place des premiers pôles en 2005, plus de 200 projets ont bénéficié d'un financement public de près de 360 millions d'euros.

Les présidents des six pôles de compétitivité, organisés par secteur (Biowin, Logistics in Wallonia, Mecatech, Skywin, Wagraim et Greenwin), étaient par ailleurs invités lundi à débattre de leur expérience lors de l'assemblée générale de l'UWE, placée cette année sous le thème "Croissance et Pôles de Compétitivité".

Les procédures administratives doivent, selon eux, être améliorées, afin de permettre aux projets d'obtenir des financements plus rapidement. Ils dénoncent en outre une pénurie croissante dans certains domaines, comme les techniciens de laboratoire, malgré le lancement de programmes de formation spécifiques en collaboration avec le Forem. ./ CHN/BAJ/